

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 63 / 2025

Envoyé en préfecture le 11/09/2025

Reçu en préfecture le 11/09/2025

Publié le

ID : 005-210500773-20250911-202563-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq
le 11 septembre à 8 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 2 septembre 2025

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

Absents : FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GARCIN Michel, GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël.

Secrétaire de séance : ARMANET Carole

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 juillet 2025.

Madame le Maire propose d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 24 juillet 2025 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 juillet 2025.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

